

COLLEGE DE LA SAINTE-CROIX,  
WORCESTER,  
Près Boston.

CE COLLÈGE nouvellement établi par les soins de l'Evêque de Boston, Mgr. Fenwick, et placé sous sa direction immédiate, est bâti sur une des collines qui environnent la ville de Worcester. A une position agréable, il joint l'avantage d'un air parfaitement pur, et d'une eau abondante et limpide. Une ferme de 82 acres est annexé au COLLÈGE.

LE PLAN D'ÉDUCATION qu'on y suit pour être en rapport avec les différentes professions auxquelles les jeunes gens peuvent se destiner, renferme 3 branches d'études spéciales, c'est-à-dire les études propres à l'Etat Ecclésiastique, aux Belle-Lettres, et au commerce.

Le Cours d'étude propre aux jeunes gens qui se destinent au Commerce embrasse l'Écriture, l'Arithmétique, la tenue des livres, l'étude des langues Anglaise et Française, l'Histoire, la Géographie, la Connaissance de la Sphère, l'Algèbre élémentaire, la Géométrie, et les autres parties les plus pratiques des Mathématiques. On y fait de plus un cours spécial de Composition et de Déclamation propres au génie des deux langues anglaise et française. La Science de la Religion n'est pas oubliée dans cette spécialité; on s'attache à montrer aux jeunes gens le parfait accord de la Religion naturelle, domaine de la Raison, avec la Révélation, dépôt sacré de la Foi.

Le cours d'études destiné aux jeunes gens qui veulent acquiescir une connaissance plus étendue des Belles-Lettres embrasse l'étude du latin et du grec, celle des auteurs classiques et des poètes, la Rhétorique, la Logique, la Philosophie, la Métaphysique et la Morale, l'Histoire Ecclésiastique, l'Astronomie, la Chimie, et les autres branches des Sciences Naturelles.

Le cours d'Études Ecclésiastiques comprend en outre les leçons de Théologie et d'Écriture Sainte.

Comme ces 3 branches d'étude forment le cours complet d'éducation, les parents auront la liberté de choisir parmi ces sciences, celles qu'ils jugeront pouvoir être utiles à leurs enfants dans la profession qu'ils leur désignent.

L'INSTRUCTION MORALE ET RELIGIEUSE est surtout l'objet des soins particuliers: outre l'explication familière du Catechisme, on a besoin de donner de fréquentes conférences sur les principes, les doctrines et les cérémonies de l'Église catholique.

Les élèves sont constamment sous les yeux de leurs professeurs ou directeurs, même pendant le temps des récréations.

Les livres nécessaires aux études doivent être fournis aux élèves par leurs parents ou correspondants ou bien ils pourront être achetés au collège à des prix aussi modérés que possible.

On ne recevra pas au collège des enfants au-dessous de 8 ans ni au-dessus de 14. On y reçoit aussi que les catholiques.

*Priz de la Pension*

Le prix de la pension est de 150 dollars par an: cela comprend l'éducation, la nourriture, le logement, le blanchissage et le raccommodage du linge et des bas.

La pension doit être payée 6 mois d'avance, et une remise de 10 par 100 sera faite à ceux qui seront ponctuellement exacts à remplir cette condition. Le président du collège est autorisé à renvoyer, après 2 mois de séjour dans la maison, ceux des élèves dont la pension n'aura pas été payée d'avance.

Les arts d'agencement et l'étude des langues étrangères sont en dehors du prix de la pension ainsi que les soins du médecin pour le cas de maladie.

On pourra procurer aux élèves qui les désirent de ces leçons de ces Arts d'agencement ou de langues étrangères, c'est-à-dire, de l'allemand, de l'italien, de l'espagnol, de musique, dessin, de peinture, de danse, et d'écriture.

Les vacances commencent la dernière semaine de juillet et se terminent le 15 septembre exclusivement.

N. B.—La route la plus directe est celle d'Albany. On fait le trajet p'Albany à Worcester en 9 heures par le Rail-Road; et le même Rail-Road fait le trajet de Worcester à Boston en 2 heures.

THOMAS F. MULLEDY,

PRÉSIDENT.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

ON s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Louis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPROTON, libraires de cette ville.

*Priz des annonces.*—Six lignes et au-dessous, 1re. insertion, 2c. 6d.  
Chaque insertion subséquente, 7½d.  
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion, 2s. 1d.  
Chaque insertion subséquente, 10d.  
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne, 4d.  
Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET,     PTE.     PTE.  
PUBLIÉ PAR J. P. DUPUY,     PTE.     PTE.  
IMPRIMÉ PAR J. A. PLANGUET.

—Non certes, répondit le jeune homme tout étonné.  
—La paix! fit maître Courtois en lui tendant la main, j'ai eu tort.  
—La fierté du Breton tomba devant cette franchise: il serra la main qu'on lui tendait, et quelques instants après il se trouvait dans la chambre de l'heureuse Jenny. Celle-ci voulut qu'on dînat près d'elle, et toute la famille, surprise de ce changement subit et inattendu, passa la trop courte soirée dans la joie. Les jours suivants, sans plus tarder, on s'occupa du contrat et du trousseau. Maître Courtois donnait en dot à sa fille, dix mille francs comptant et cent écus de pension. Or, le digne homme avait alors de quinze à seize cent mille francs de fortune! Kerlaon avait devant lui quelques petites économies avec lesquelles il achetait un petit fonds de commerce, comptant sur ses vigoureux bras pour mettre sa barque à flots.

La noce eut quelque splendeur: on y dina solidement, sinon délicatement. Les violons aidèrent à la digestion. Jenny tint sa promesse: surexcitée par ce bonheur, qui était son œuvre, elle dansa avec son père et avec le bon Kerlaon. Le soir on la ramenait mourante dans son lit: huit jours après elle n'était plus. Cette perte brisa M. Courtois, et l'on vit couler ses larmes.

*La suite à un prochain numéro.*

AVIS.

Un maître d'école bien recommandé sachant l'anglais demande une place dans un village. S'adresser à ce bureau pour plus amples informations.

TOUTES personnes qui doivent à feu M. J. Z. CARON vicairé-général, curé de St. Clément et celles qui ont quelque balance à faire sont priées de se présenter tous les MERCREDI et JEUDI prochain et suivants de chaque semaine à St.-Clément au presbytère ou chez M. Ls. HAINAULT, N. P.

AGENCE A NEW-YORK,  
Pour Ornaments et Objets d'Eglise,  
AUSSE  
Pour marchandises de tous genres.

AUX MESSIEURS DU CLERGE.

En venant solliciter les commandes des MM. du Clergé, le Sousigné (d'après les rapports qu'il vient d'établir avec les principaux fabricans de Lyon) n'a pas cru mieux démontrer les avantages offerts au Clergé du Canada, que par la communication de l'extrait suivant.

A. M. J. C. ROBILLARD, } LYON, 12 DÉCEMBRE 1843.  
NEW-YORK. } "Nous sommes certains que les MM. du Clergé des Etats-Unis et du Canada, trouveront de grands avantages à vous confier vos ordres. Ils auront d'abord la facilité de CHOISIR SUR ÉCHANTILLONS

et même à faire les modifications désirées aux divers dessins qu'ils auront sous les yeux.

"Comme nous fabriquons exprès (à moins d'ordres pour objets inférieurs) les marchandise seront toujours d'une FRAICHEUR irréprochable.

"Sous le rapport des prix, vous n'aurez pas de concurrence possible, puisque nous vendons ici à des commissionnaires, qui expédient à d'autres commissionnaires, tandis que vos correspondans achètent comme s'ils étaient eux-mêmes en fabrique."

Afin d'être en assortiment et en prix tous les avantages des marchés de Paris et de Lyon, le sousigné vient de recevoir des principaux fabricants, les ÉCHANTILLONS LES PLUS RICHES de Chasubles, Dalmatiques et Chaps: Draps d'or et d'argent; Satins et Soies façonnés dans toutes leurs variétés; aussi les échantillons de plus de 300 différents genres de Glands, Dentelles, Franges en or, argent, soie, coton et fil.

Les ordres qu'on voudra bien lui remettre et accompagner des explications les plus détaillées (pour éviter la moindre erreur), seront de suite expédiés aux fabricants et exécutés (sous un délai de 60 jour au plus) d'une manière à mériter l'honorable clientèle du clergé par le bon goût, la fraîcheur et surtout le prix des objets.

Chaque ornement pourra être impo-té, tout fait, ou au complet de l'étoffe et galons nécessaires à sa confection dans ce pays.

On s'attachera aussi aux genres les plus nouveaux dans l'exécution d'ordres pour Osterioirs, Ciboires et autres objets en métal.

On pourra si on le préfère, s'adresser à quelque membre du clergé de New-York, pour faire un choix d'ornemens d'après les échantillons ci-dessus, ou remettre au sousigné des directions qu'il suivra toujours avec la plus grande attention.

Marchand commissionnaire, No. 32, Beaver Street, New-York.  
New-York, 15 juillet 1844.

ÉTABLISSEMENT DE RELIURE.

CHAPELÉAU & LAMOTHE,  
Rue St. Thérèse, vis-à-vis l'imprimerie de MM. J. STARKE et Cie.

A VENDRE.

A CE BUREAU,  
CANTIÈRE pour la TEMPLERANCE.